

Un juriste au service des végétariens et végétaliens victimes de discrimination : vos témoignages peuvent contribuer à la prise de conscience du problème

Bonjour,

Végétarien moi-même et étudiant en Master 2 de droit public à l'Université Lille II, j'ai décidé d'effectuer mon stage de fin d'année au sein de l'Association Végétarienne de France (www.vegetarisme.fr), où André Méry, son président, a accepté de m'accueillir. Ce stage a pour thème principal la « protection juridictionnelle des libertés des végétariens et végétaliens face aux discriminations émanant de l'administration ».

Ce sujet d'actualité au centre des préoccupations de nombreux végétariens et végétaliens de France est d'autant plus important et intéressant à traiter qu'aucun juriste jusqu'à aujourd'hui ne l'a abordé en pointant les insuffisances juridiques qu'il soulève, qui compliquent le quotidien et méconnaissent le droit de pratiquer son végétar(l)isme à une tranche de la population qui comprend tout de même plusieurs centaines de milliers de citoyens.

Afin de me donner le plus de matière à traiter au cours du stage et étoffer au maximum le mémoire que je rédigerai à sa suite, **je demande à tous végétariens ou végétaliens qui souhaiteraient contribuer à ce travail, de me contacter** durant la période du stage (du 28 avril au 21 juillet 2008) **s'ils ont eu à connaître d'une quelconque discrimination** venant d'une administration au sens large (école, pénitencier, commune...), si possible, en me donnant le maximum de détails sur l'affaire.

Je répondrai également à ces personnes en leur donnant des conseils adaptés à leur situation afin de tenter de les aider dans la mesure du juridiquement possible.

Merci par avance à ceux qui m'apporteront leur contribution.

Ludovic LEVILLAIN

Mail : ludovic_levillain@hotmail.fr

Tél. : 09 52 84 35 11